

Conservatoires Botaniques Nationaux



RAPPORT D'ACTIVITES 2009

Introduction

L'année 2009 a été à la fois une année charnière et une année de transition. Année charnière dans la mesure où la fédération s'est dotée d'une équipe et de locaux en région parisienne, concrétisant ainsi l'existence du réseau au niveau national ; année de transition avec le départ de Daniel Malengreau, directeur de la FCBN, qui avait fortement contribué à initier, puis développer la fédération et qui a pris sa retraite le 30 juin et la mise en place de l'équipe plus tardivement que prévu, ne permettant pas le plein déploiement sur 2009 des bénéficiaires de la nouvelle structure.

La recherche d'un candidat interne pour la fonction de direction n'ayant pu aboutir, le recrutement du remplacement de Daniel Malengreau n'a pu être concrétisé qu'en juin ; la période de chevauchement des titulaires pour assurer le transfert des dossiers a, de ce fait, été très réduite. Le secrétaire général et le secrétaire général adjoint ont suppléé en assurant le pilotage et la formation de la chef de projet développement dans la phase de prise de poste et de prise en main des dossiers. La mise en place de l'équipe a donné lieu à une première session de recrutement en janvier, qui s'est avérée infructueuse. La seconde session initiée en juin-juillet a abouti avec des prises de postes échelonnées entre octobre et décembre, ce qui a pénalisé le bon déroulement des programmes (initialement calibré avec une équipe complète sur l'année 2009), malgré une prise en charge importante du réseau et du bureau.

Equipe, recrutements

La nouvelle équipe est constituée de :

- Elisabeth Dodinet, chef de projet de développement ;
- Jean Olivier, chargé de projets flore et habitats
- Enora Leblay chargée de mission espèces exotiques envahissantes ;
- Agathe Utard, chargée de projets stratégiques ;
- Martine Burnet, assistante gestionnaire comptable.

Le recrutement du poste de chargé de projets outre-mer a été décalé, le candidat identifié étant également candidat sur le poste de chef du service scientifique à Mascarin, poste pour lequel il a finalement été recruté en février 2010. Le recrutement d'un poste de géomatique-informatique a été suspendu compte tenu de la décision de revoir le profil de poste et du manque de visibilité sur les moyens qui pouvaient être affectés au niveau fédération dans ce domaine.

Du fait des lenteurs de l'OPHLM de Montreuil, les locaux identifiés en juin 2009 n'ont pu être opérationnels qu'au 1^{er} décembre.

Les recrutements et la logistique de l'installation ont occupé une grande partie du temps de la chef de projet de développement sur la période d'août à décembre 2009.

Fonctionnement

La mise en place de l'équipe et des bureaux, concrétisant le travail mené depuis plusieurs années par le précédent directeur avec le bureau et le réseau, a cristallisé de multiples attentes vis-à-vis de la fédération, tant au ministère que chez nos partenaires. Ce phénomène s'est développé, en outre, dans le contexte de la préparation de l'année de la biodiversité 2010, qui a généré une multiplication des initiatives ministérielles et partenariales. Le changement de contexte dans nos relations avec le MNHN-Service du patrimoine naturel (SPN) a également favorisé l'émergence de nouvelles demandes, la FCBN étant reconnue comme un interlocuteur de référence sur l'expertise flore et (*pro parte*) habitats.

Par ailleurs, de nombreux chantiers découlant du Grenelle sont arrivés à maturité ou dans les phases finales dans la période ; c'est le cas, notamment, de la stratégie nationale de création des aires protégées, de la trame verte et bleue et des inventaires locaux de la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale). Sur ces dossiers, auxquels nous n'avions pas jusqu'ici été associés, notre intervention a été sollicitée dans l'urgence, sous diverses formes.

Au total, l'équipe nouvellement installée a donc du faire face à de nombreuses sollicitations non prévues et non programmées et le réseau, confronté également à de multiples demandes en régions, et, compte tenu des contraintes de planning, n'a pas été toujours en mesure de dégager les temps nécessaires. Ceci doit amener à réfléchir sur la structuration de nos réponses, sur les rôles respectifs du réseau et de l'équipe de la fédération et sur les compétences et outils nécessaires de cette dernière.

Après le vote de la loi Grenelle 1, en juillet, cette année était également théoriquement celle du vote de la loi Grenelle 2, dont le calendrier a été finalement décalé sur 2010. Nous avons fait intervenir des parlementaires impliqués dans les CBN ou connus du réseau pour améliorer l'article 48 du projet de loi, soumis au Sénat à l'automne, contenant une partie sur les CBN, en proposant une rédaction précisant les missions des CBN, en relation avec l'inventaire du patrimoine naturel, et inscrivant leur fédération au niveau législatif. Une confusion s'étant produite lors du passage en commission, le Bureau et la chef de projet développement ont dû remobiliser nos contacts pour faire soumettre l'amendement en séance, avec le soutien du Ministère. Cet amendement a été voté à l'unanimité. La Fédération a ensuite été auditionnée par la commission de l'Assemblée nationale chargée de préparer l'examen de la loi Grenelle 2, en décembre, dans le cadre d'une audition conjointe avec le FCEN, le MNHN-SPN et le Comité français de l'UICN.

Les premières rencontres inter-CBN prévues en novembre 2010 ont été décalées en mars 2010, mais leur préparation a été engagée avec les directeurs et le Bureau.

Nous avons, par ailleurs, assuré une veille sur les concepts émergents. A ce titre, nous avons suivi les développements

- du projet IPBES (Plate-forme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem services) qui a donné lieu à plusieurs

réunions dans l'automne (notamment à la FRB en octobre 2009) ;

- des propositions sur la valorisation financière des écosystèmes, telles qu'issues notamment des rapports TEEB.

Partenariats

Nous avons repris les partenariats :

- avec l'ONF (Office National des Forêts) sur le sujet des échanges de données et sur une sollicitation (encore en cours de traitement) pour l'élaboration de fiches de terrain concernant les espèces forestières patrimoniales, pour un meilleur suivi par leurs agents ;
- avec la FPNR (Fédération des Parcs Naturels Régionaux), sur le rapport de bilan Herbe 07, sur la préparation du concours 2010 « prairies fleuries » et sur le suivi de la rédaction d'une plaquette, commandée par le MEEDDM, sur la pratique des activités sportives et de plein air sur les sites protégés.

Nous avons également développé une coopération avec la Fédération des CREN en coordonnant nos actions par rapport à l'article 48 du projet de loi Grenelle 2 et par rapport à la réforme en cours du CNPN.

Représentations et groupes de travail

Nous avons, par ailleurs, représenté le réseau :

- au groupe de travail initié par NatureParif sur le sujet des outils naturalistes et de l'agrégation des bases de données. Ce groupe comprend également au niveau national l'ONF, l'ONCFS, RNF, l'ATEN et un représentant du SPN ;
- au comité de pilotage de l'AIB (Année Internationale de la Biodiversité) ;
- au comité de pilotage de la Fête de la Nature ;
- à la commission des aires protégées animée par le comité français de l'IUCN ;
- au groupe de travail national Zones humides.

Gérard Largier a représenté le réseau au CNPN, à sa Commission flore (à partir de septembre 2009, la représentation au 1^{er} semestre ayant été assurée par Daniel Malengreau), au COS de la FRB (réunions plénières et groupe de travail sur les indicateurs, à la Commission des ressources génétiques forestières et au comité de pilotage de l'audit de Digitale 2 ; François Dehondt a suivi pour le réseau le Conseil scientifique du pôle relais-tourbières et a participé au groupe de travail « aménagement du territoire » du COS de la FRB.

Expertises

Nous avons, à la demande du Ministère, donné un avis sur les documents soumis au CP 29 de la Convention de Berne en novembre 2009.

Les programmes

L'année 2009 a été consacrée, avec une forte implication du réseau et des référents identifiés lors de l'assemblée générale de 2009, à délivrer ou à finaliser les programmes 2008 qui avaient fait l'objet d'un report, à savoir les propositions au ministère d'espèces candidates prioritaires à réglementation dans les espèces exotiques envahissantes, la cartographie des habitats, élaboration pour le ministère d'un document de proposition sur la stratégie de la conservation, l'appui à la coordination des plans nationaux d'action, format standard de données et l'appui à la Commission des ressources génétique forestières sur les espèces forestières disséminées. La charge représentée et la finalisation tardive de ces programmes dans l'automne 2009 a abouti à un décalage de la rédaction et de la soumission de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le MEEDDM. Celle-ci n'a finalement été finalisée qu'en décembre 2009.

A fin 2009, les programmes suivants n'étaient pas encore finalisés :

- appui à la Commission des ressources génétique forestières sur les espèces forestières disséminées ;
- cartographie des habitats ;
- plans nationaux d'action : production d'une note de synthèse au vu des premiers plans.

Malgré ce décalage important de l'activité, certains programmes 2009 ont pu être anticipés et démarrés parallèlement à l'implication directe du réseau. C'est le cas notamment des dossiers relatifs au xlivre rouge, liste rouge et méthodologie espèces protégées, qui ont pu être finalisés en 2009, et de la contribution des CBN à la rédaction du plan national d'action sur les plantes messicoles.

Au total, l'année 2009 a permis de rattraper une partie du retard, même si certains programmes 2008 et 2009 impacteront encore le premier semestre de l'activité en 2010. La situation devrait être totalement redressée au 30 juin 2010, permettant d'envisager plus sereinement la suite de 2010, mais il faudra attendre 2011 pour avoir un calage complet des programmes sur l'année de leur conventionnement.

Reliquat des programmes 2008

Essences disséminées

Ce dossier, porté par Gérard Largier et Christophe Panaïotis au CBN de Corse, a été initié courant 2009 (liste référentielle et approche bibliographique). La remontée des données n'ayant pas pu être lancée et la clé de répartition n'ayant pas été validée, le budget correspondant (50 000 euros) a été reporté sur l'exercice 2010. Une première présentation des résultats a eu lieu en mai 2010 auprès de la Commission des ressources génétiques forestières.

Plans Nationaux d'Action

Ce dossier suivi par Frédéric Blanchard, directeur du CBN du sud-atlantique, a été pris en relais progressivement par la chef de projet de développement. Le démarrage tardif des plans n'a pas encore permis de produire le document de synthèse demandé par le ministère, un seul plan étant suffisamment avancé à fin 2009.

Proposition de stratégie nationale de conservation (flore)

La rédaction de celle-ci a été assurée par Daniel Malengreau, qui a remis au ministère un premier document en octobre.

Cartographie des habitats

Ce programme 2008 n'avait pu être initié à temps, compte tenu du décalage des conventions, particulièrement de celle du CBN du Bassin parisien, animateur du projet pour le volet scientifique, et du retard dans la mise en place de l'équipe. Une dérogation exceptionnelle a été demandée et obtenue auprès de la DGALN/DEB grâce à l'entremise des services du bureau de la connaissance dirigé par madame Brigitte MAURIZI. La gestion du programme a en 2009 également dû compenser une moindre disponibilité de Frédéric Hendoux, nommé directeur par intérim du CBN du Bassin parisien en remplacement de Jacques Moret, appelé à d'autres fonctions. La date de rendu final de la méthodologie a été repoussée au 30 juin 2010.

Le chargé de mission flore et habitats s'est investi dès son arrivée dans ce programme, pour lequel il a assuré, outre l'animation, la recherche d'outils de comparaison auprès de la communauté scientifique, chez nos partenaires et à l'étranger et la prise en charge directe des données pour l'Alsace et la Lorraine. Ce programme pèsera encore fortement sur son plan de charge en 2010.

L'ensemble des remontées des CBN sur les cartographies disponibles a pu être collationné sur le 4^{ème} trimestre de l'année 2009. Un travail important d'échange a été réalisé entre les phytosociologues du réseau et le SPN (Vincent Gaudillat) pour nourrir et affiner le volet correspondances des typologies qui sera mis en ligne prochainement. Deux réunions ont été organisées en 2009 pour les référents du dossier au sein du réseau.

Ce dossier est un dossier stratégique, tant pour le rapprochement des outils et méthodologies au sein du réseau que pour structurer la connaissance des habitats à un niveau satisfaisant sur l'ensemble du territoire. En revanche, son financement n'est pas à la hauteur du temps nécessaire pour le mener à bonne fin.

Espèces exotiques envahissantes : recommandation d'espèces pour la réglementation

La FCBN a été identifiée par le ministère comme le référent expert flore pour l'élaboration et le déploiement de la stratégie en la matière, en partenariat avec le MNHN, référent faune. La prise de poste du titulaire s'est effectuée tardivement (1^{er} décembre 2009), la personne recrutée étant en poste au CBN de Bailleul ; de ce fait, les réunions et le pilotage des dossiers ont été largement assurés en 2009 par le chef de projet de développement avec l'appui scientifique d'Isabelle Mandon, du CBN méditerranéen.

L'action 2008 reportée sur 2009 sur la hiérarchisation des espèces pour recommandation d'espèces exotiques envahissantes candidates à une réglementation a été menée à bonne fin au 31 décembre 2009.

47 fiches de référence détaillées sur les espèces exotiques envahissantes hiérarchisées par le niveau de menace présenté, ont pu être élaborées et ont été soumises dans le réseau des CBN, puis à des partenaires extérieurs experts (Guillaume Fried, Laboratoire National de Protection des Végétaux ; Eric Tabbachi, Ecolab, UMR 5245, CNRS- Université Paul Sabatier, Toulouse ; Alain Dutartre, CEMAGREF Bordeaux ; groupe IBMA de l'ONEMA). La méthodologie de Weber (2004) a été testée pour effectuer la hiérarchisation dans la liste initiale (73 espèces) et, bien qu'intéressante, s'est avérée présenter des limites sur lesquelles il conviendra de retravailler pour élaborer un outil plus fin.

A l'issue de ce travail, plusieurs axes d'amélioration des connaissances ont été identifiés : sur la biologie des espèces (présence des pieds mâle/femelle, floraison et fructification réalisée, viabilité des graines...), sur les impacts portant sur la composition et la structure des communautés et surtout sur les espèces/habitats à fort enjeu de conservation.

Programmes 2009

Listes rouges et espèces protégées

Ce dossier se décompose en quatre projets qui ont été menés en parallèle

Livre rouge tome 1 : évaluation actualisée de l'état de conservation, phase II

Ce dossier, initié en 2007 pour la phase I, avait été pris en charge en coordination par Bertille Valentin (CBN de Bailleul) ; un premier document de synthèse a été envoyé au MEEDDM en janvier 2010. Le dossier définitif a été envoyé à la DNP le 12 mars 2010, après intégration des derniers taxons remontés en retard. Le dossier comprenait le Livre Rouge actualisé, un rapport de synthèse et un document de recommandation pour la suite. Les données de répartition sont complètes et à jour sur l'ensemble des taxons. Une valorisation de ce travail doit être recherchée.

Livre rouge tome 2

La rédaction de cet ouvrage a été confiée par le MEEDDM au CBN méditerranéen de Porquerolles. La relecture, pour les espèces concernées dans chaque territoire, par le réseau est encore en cours, la première rédaction des fiches ayant été décalée et les dernières fiches ayant été envoyées pour relecture en janvier 2010. La fédération n'a pu commencer à suivre ce dossier que tardivement faute d'une visibilité suffisante sur le processus. Néanmoins, à fin 2009, environ 73% des espèces (sur un total de 1 053) avaient été relues. Ce dossier constitue un point de souci pour 2010, le porteur du projet au CBN méditerranéen (Jean-Pierre Roux) partant à la retraite. Nous anticipons un investissement nécessaire du chargé de mission flore habitats en 2010, alors que l'action, telle qu'elle était programmée dans la CPO 2009-2010, ne prévoyait pas de moyens à ce niveau.

Cotation UICN des espèces du Livre rouge tomes 1 et 2

Cette action a été réalisée par Nicolas Juillet (en contrat à durée déterminé) entre septembre et décembre 2009 sous la direction scientifique de Laëtitia Hugot (CBN de Corse) en liaison avec la chef de projet de développement, sur la base des informations fournies par les CBN. Les cotations ont été intégrées dans les bases de l'UICN. Le nombre de taxons cotés et la qualité des informations mobilisées ont conduit le comité français de l'UICN en accord avec nous et le ministère à proposer un atelier de validation formel en 2010 pour valoriser nationalement et internationalement les résultats.

Ce dossier s'inscrit dans un partenariat avec le MNHN et le comité français de l'UICN qui a été formalisé à la demande du MEEDDM par une convention cadre de partenariat, qui complète pour la flore la convention globale signée entre le MNHN et le comité français de l'UICN. Une convention spécifique à la cotation des orchidées de France métropolitaine a été également signée entre ces 3 partenaires et la Société française d'Orchidophilie. Un atelier de validation s'est déroulé à Montpellier en mai 2009, avec une représentation du réseau des CBN par James Molina (CBN méditerranéen) et Alain Delage (CBN de Corse). Un communiqué de presse a diffusé les résultats de ce travail qui fera l'objet d'une publication en 2010.

Méthodologie d'évaluation des listes rouges et de révision des espèces protégées

Ce dossier était piloté pour la FCBN par Sylvie Magnanon, directrice scientifique du CBN de Brest, et a mobilisé un groupe de travail inter-CBN (deux réunions en juin et décembre 2009) pour proposer une méthodologie commune. La proposition a été remise au MEEDDM le 20 septembre 2009 et présentée au CNPN qui l'a validée le 2 décembre 2009. Des présentations aux CSRPN ont été également faites en Corse, en Bretagne et en PACA en novembre-décembre.

Le déploiement de la méthodologie prévu initialement sur 2010-2011 débordera du planning, certaines régions ou départements, notamment sur les territoires des CBN les plus récents, étant actuellement en déficit de données et devant procéder à un important travail d'inventaire au préalable. Le déploiement effectif dépendra des moyens qui pourront être mobilisés pour la mise à niveau en régions. En revanche, certaines régions sont bien avancées, ayant procédé ou étant en cours de révision de leurs listes selon une méthodologie très proche de celle retenue. Certains CBN ont un travail important de mise en adéquation de leurs données et de leurs relevés avec les formats requis. Ce dossier est lourd, mais structurant pour le réseau, en particulier pour aboutir à un socle de méthodologies communes sur la flore.

Espèces exotiques envahissantes

La première réunion des référents espèces exotiques envahissantes a eu lieu le 1^{er} décembre 2010 (7 personnes, dont Christophe Lavergne, CBN Mascarin pour l'outre-mer). Celle-ci a permis une connaissance réciproque des enjeux et des activités et l'identification des besoins prioritaires. Une méthodologie de recommandation pour proposer, à la demande du ministère, 2 espèces pour plan de lutte en 2010 a été mise au point à cette occasion.

Une enquête a, par ailleurs, été lancée auprès du réseau CBN sur les méthodologies

d'inventaires, en vue de nourrir une réflexion pour aller vers une méthodologie d'inventaire commune. Lors des journées des Rencontres, des axes de travail ont, également, été identifiés en commun avec le pôle conservation, sur l'indigénat et les recommandations d'espèces de substitution, notamment pour les filières horticoles et les acteurs des collectivités locales, lors des groupes de travail des Rencontres des CBN.

Une partie importante du temps a été consacrée à rencontrer les acteurs de la problématique pour esquisser les modalités d'implication dans un dispositif national. Élaboré en collaboration étroite avec le référent faune du SPN (Jessica Thévenot), un schéma organisationnel qui demande encore à être affiné avec détermination des flux d'information a été proposé à notre interlocuteur au MEEDDM, Hélène Ménigaux. Pour l'outre-mer, une concertation tripartite incluant le comité français de l'UICN a été menée pour prendre en compte les spécificités, tout en restant en cohérence avec l'organisation métropolitaine.

Les réunions suivantes ont été organisées ou suivies par Enora Leblay :

- réunions avec les principaux partenaires identifiés : Pierre Ehret (MAAP), Guillaume Fried (Laboratoire National de Protection des Végétaux), Eric Tabbachi (Ecolab, Université de Toulouse), Stéphanie Hudin (FCEN) ;
- réunions de concertation avec l'ONEMA (métropole) et le comité français de l'IUCN (pour l'outre-mer) ;
- participation au réseau d'épidémiosurveillance du MAAP (intégration au Comité national d'épidémiosurveillance, Réseau d'épidémiosurveillance en ZNA) ;
- représentation de la FCBN dans le groupe de travail IBMA dédié aux espèces exotiques envahissantes des milieux humides, de l'ONEMA.

Nous avons par ailleurs répondu à diverses sollicitations :

- *Phyla filiformis* (sollicitation d'un chercheur sur la présence en France); *Gunnera tinctoria* (second signalement de présence en France ; lancement d'une alerte dans le réseau) ;
- informations et cadrage en relation avec notre référent de partenariat ONF pour un stagiaire ONF/INRA ;
- participation au comité de pilotage « Etude sur les actions de lutte contre les EEE » du MEEDDM ;
- conférence pour l'Institut Klorane (grand public), à l'occasion du lancement d'une action pour les scolaires ;
- montage d'un dossier d'étude sur l'ambrosie pour le ministère de la Santé et participation au groupe de travail mis en place sur la surveillance de l'espèce ;
- accord donné sur la participation à un guide à paraître chez Belin (2010), dirigé par Guillaume Fried ;
- participation à la rédaction du Guide EEE de la FCEN bassin Loire-Bretagne ;
- participation au groupe de travail IBMA piloté conjointement par l'ONEMA et le CEMAGREF.

Extension du réseau des CBN (métropole et outre-mer)

Ce dossier a été largement décalé par l'arrivée tardive de la titulaire dans le poste (15 décembre) et par le contexte pré-électoral.

En métropole, les interlocuteurs alsaciens ont décidé de bloquer les contacts et leur participation à des dossiers tant que le GIP d'un conservatoire botanique n'aurait pas été approuvé au niveau ministériel. En revanche, les présidents des Régions Lorraine et Franche-Comté ont annoncé formellement leur volonté de coopérer sur ce dossier d'un CBN inter-régional. L'essentiel des premières prises de contact a été planifié sur le premier trimestre 2009.

Relecture des fiches du cabinet Biodiversitas sur les espèces de la Directive Habitats

Ce dossier a dû être décalé sur 2010 pour des raisons de plan de charge.

Messicoles : contribution dans le cadre du PNA

Ce programme prévoyait une contribution du réseau par la remontée de données de répartition et la mise à jour de la cartographie, de données sur la conservation ex situ et in situ, avec pour ce dernier point le relais d'un questionnaire vers les structures partenaires ; dans la cadre du PNA porté par le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. Les données de répartition sur ces espèces ont été remontées avec quelques exceptions par le réseau.

Autres

Nous avons finalement été associés, par convention, au pilotage du programme sur les référentiels nationaux initié par le ministère et confié à Tela Botanica et au MNHN. Vincent Boulet a représenté la fédération à une réunion qui s'est tenue à Montpellier en octobre 2009 pour fixer le cadre de pilotage et les contributions.

Formation

Enora Leblay a suivi une formation à l'analyse de risque EOPP. Jean Olivier a bénéficié d'une formation interne avec un tour complet de l'ensemble des CBN.

Conclusion

L'année 2009 a permis de franchir des caps importants en assurant la transition liée au départ à la retraite de Daniel Malengreau et en mettant en place l'équipe de la Fédération avec la prise de relais progressive sur l'animation des programmes nationaux. Le suivi assuré sur les lois Grenelle se traduit par le vote d'un texte plus adapté au positionnement du réseau, qui restera à confirmer par le vote des députés. Enfin, la qualité du travail avec le MEEDDM et le développement des relations avec les partenaires nationaux a été favorisé par la disponibilité liée la localisation choisie pour l'équipe fédérative et augure positivement de l'amélioration de la reconnaissance du rôle du réseau des CBN.

L'année 2010 sera encore tendue, mais elle devrait permettre de retrouver en 2011 un rythme d'activités mieux ajusté, tous les retards ayant été résorbés. L'équipe devra, cependant, très probablement être reconfigurée pour s'ajuster aux nouvelles charges impliquées par la reconnaissance nationale de notre expertise flore et habitats (sur le volet floristique) et aux évolutions des demandes émanant de la puissance publique.

Le vote de la loi Grenelle 2 impliquera un travail de refonte du cahier des charges à l'occasion de l'élaboration du décret d'application. Ce travail doit être une occasion pour le réseau et les membres de l'assemblée générale d'une réflexion de fond sur les missions, la gouvernance et l'organisation.